



EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260930-DEL2026_068-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	20
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 30 septembre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 23 septembre 2026

Présents : BERTET Audrey - BOSC Joël - BONPOIL Viviane - CANAUX Patricia - CHESNIN Nicolas - CRESPEL Bruno - DAVID Gaëlle - DENEUX Aurélien - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas - HAMON Jean-Pierre - LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane - PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Absents excusés :

DELAROCHE Eugénie donne pouvoir à BONPOIL Viviane – DURANT Dominique donne pouvoir à LEPAGE Anne – HERVY Ludivine donne pouvoir à LECANU Hervé

Monsieur Nicolas CHESNIN est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-68 – ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LA MAIRIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une consultation pour l'achat d'un véhicule de service.

Plusieurs devis pour un véhicule d'occasion ont été réceptionnés, il propose de retenir l'offre de SPOTICAR pour un montant de 19 990 € TTC.

Après délibération, par 20 voix pour et trois abstentions, le Conseil Municipal :

- Valide l'offre de SPOTICAR et
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 1^{er} octobre 2026
Le Maire,
P. GÉRAUD

